

MAC ASC -32h

Maintien et Actualisation des Compétences

Agent de Sécurité Cynophile

Objectif et contenu de la formation

Maintenir et Actualiser les Compétences d'agent de sécurité cynophile et obtenir le renouvellement de sa carte professionnelle par le CNAPS, obligatoire pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage, définies par le Code de la Sécurité Intérieure, ainsi que le décret 2005-1122 et son arrêté du 27 juin 2017.

La durée et le contenu du stage de maintien et d'actualisation des compétences sont fixés comme suit :

- Module juridique (7 heures)
- Connaissance générale du chien (4 heures)
- Obéissance et sociabilité (7 heures)
- Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense (7 heures)
- Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes (7 heures)

Public et Pré-requis

Tous les agents de sécurité cynophile dans le cadre de leur renouvellement de carte pro
Carte professionnelle d'agent de sécurité cynophile délivrée par le CNAPS

Evaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions)

Nombre de stagiaires

- De 4 à 10 participants maximum

Méthode pédagogique

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.
Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

Durée de la formation

- 32 heures réparties sur 4 jours

Formateurs

- Monsieur KLUCZNY Serge

Référent handicap

- Monsieur ALLAM Rabah

Tarif

- Nous consulter

Références réglementaires

Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure et ses décrets d'application

Formations liées APS agent de Prévention et de Sécurité

Contact

Laurence GILABERT

Responsable pédagogique

Tel : 05.61.40.21.70

Mail :

secretariat@prosforma-france.fr

Prosforma Sécurité

82 Route de Bayonne
31300 TOULOUSE

Calendrier 2021

Du 18/01 au 22/01/2021

Du 08/03 au 12/03/2021

S.A.R.L. au capital de 7925,00 € - SIRET :
483 705 612 000 32
Code APE 8559A

Enregistrée sous le numéro :76 3108702 31

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Numéro d'autorisation d'exercice CNAPS :
FOR-031-2023-12-18-20180587293
Article L612-14 du CSI : L'autorisation



MAC ASC -32h
Maintien et Actualisation des Compétences
 Agent de Sécurité Cynophile



PROGRAMME DE LA FORMATION - Conformément à l'arrêté du 27/06/2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

MODULE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES			DURÉE
	GENERAUX	SPECIFIQUES	Formateur	
Juridique	Maitriser la législation propre à l'activité cynophile	<u>Connaître</u> : - les dispositions du code de la sécurité intérieure relatives à l'activité de surveillance et de gardiennage avec l'usage d'un chien ; - la réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage dans l'exercice de l'activité de surveillance et de gardiennage ; - la définition du chien comme arme par destination ; - les conditions et les limites de la légitime défense avec un chien.	KLUCZNY Serge	7 heures

MODULE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES			DURÉE
	GENERAUX	SPECIFIQUES	FORMATEUR	
Connaissance générale du chien	Connaître le contenu des dispositions du code rural et de la pêche maritime relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens	<u>Connaître</u> : - l'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ; - les principales maladies ; la vaccination. <u>Maîtriser</u> : - l'alimentation ; - l'hygiène corporelle ; - le pansage ; - les soins périodiques ; - le protocole de vaccination ; - l'hygiène de l'habitat ; - le lieu de vie ; - l'hygiène et la réglementation dans les transports. Urgences cynophiles : coup de chaleur, torsion d'estomac, saignements, etc. Les gestes de premiers secours.	KLUCZNY Serge	4 heures



MAC ASC -32h
Maintien et Actualisation des Compétences
Agent de Sécurité Cynophile

SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES			DURÉE
	GENERAUX	SPECIFIQUES	FORMATEUR	
Obéissance et sociabilité	Acquisition des techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien envers son environnement (sociabilité), de maintien à un niveau opérationnel des qualités physiques et techniques du binôme maître-chien ;	Maîtriser : - les techniques d'obéissance ; - l'adaptabilité du chien envers son environnement ; - les techniques du binôme maître-chien Savoir effectuer : - une suite au pied en laisse, et en laisse muselée ; - un maintien en position couché/assis ; - un rappel (dans un terrain ou bâtiment clos, chien en liberté ; - faire franchir à son chien des obstacles bas ; - faire évoluer sous contrôle son chien dans différents environnements (bâtiments, escaliers, etc.) ; - contrôler son chien durant des exercices pratique de sociabilité de jour en présence du public et d'un de ses congénères (sociabilité, obéissance, maîtrise et contrôle du chien en tous lieux).	KLUCZNY Serge	7 heures dont 6 heures de mise en pratique

MODULE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES			DURÉE
	GENERAUX	SPECIFIQUES	FORMATEUR	
Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense	Maîtriser : - l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée ; - faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ; - maîtriser son chien lors d'une action mordante.	Maîtriser son chien lors d'action mordante : - le mordant au costume ; - la défense du maître, frappe muselée ; - la cessation et vigilance ; - le déconditionnement au mordant ; Prendre rapidement une décision sur le choix de l'opportunité d'une défense du maître avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée dans le cadre de la légitime défense ; Faire intervenir son chien en frappe muselée (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ;	KLUCZNY Serge	7 heures dont 6 heures de mise en pratique



MAC ASC -32h
Maintien et Actualisation des Compétences
Agent de Sécurité Cynophile

ns le cadre de
 eprendre le

MODULE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES			DURÉE
	GENERAUX	SPECIFIQUES	FORMATEUR	
Détection de personnes et objet pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes	<p>Maîtriser l'utilisation de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage).</p> <p>Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde.</p> <p>Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.</p>	<p>Etre capable d'organiser et de dérouler sa ronde en sachant utiliser son matériel canin, constater des anomalies, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.</p> <p>Mettre en œuvre les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation des réactions et attitudes de son chien durant sa recherche et lors de la détection de personnes, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.</p> <p>Mettre en avant les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles de son chien de jour et de nuit détection olfactive, visuelle et auditive.</p> <p>Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant une ronde.</p>	<p>KLUCZNY Serge</p>	<p>7 heures dont 6 heures de mise en pratique</p>



MAC ASC -32h

Maintien et Actualisation des Compétences

Agent de Sécurité Cynophile



MAC ASC -32h
Maintien et Actualisation des Compétences
Agent de Sécurité Cynophile

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

La personne titulaire d'un diplôme « sauveteur secourisme du travail » (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au programme, dans le cadre d'un autre stage mentionné à l'arrêté du **Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité**, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

QCM (questions orales et écrites)

Mise en situation pratique

A l'issue de la formation : remise d'une attestation de suivi du stage de maintien et d'actualisation des compétences (modèle publié par le CNAPS) à joindre lors de la demande de renouvellement de la carte professionnelle.

